

FORMATION BIENTRAITANCE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Objectifs

Formation permettant d'appréhender les notions de maltraitance et de s'inscrire dans une démarche de bientraitance.

Public Visé

Infirmier, aide soignant, puéricultrice, auxiliaire de puériculture, kinésithérapeute, médecin.
Professionnels intervenant auprès des mineurs.

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel
3 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

De la lutte contre la maltraitance à la bientraitance de l'enfant

Définition et appréhension des différentes notions

- La lutte contre la maltraitance (violences, négligences lourdes, enfant en danger ou en risque de l'être...)
- La démarche de bientraitance

Fondements juridiques (Convention internationale des droits de l'enfant 20 novembre 1989/Loi 2 janvier 2002 /Loi 5 mars 2007)

- La protection de l'enfant
 - Prévention (qualification, recrutement, formation des professionnels)
 - Action (information préoccupante, signalement, mesures de protection)
 - Sanction (responsabilité des professionnels, effets sur la profession)
- La bientraitance de l'enfant
 - Le respect des droits fondamentaux de l'enfant (dignité, vie privée, liberté d'aller et venir)
 - Le respect des droits de l'enfant en tant qu'utilisateur d'une structure (confidentialité, information...)

Le développement d'une démarche bientraitante

- Une réflexion sur sa pratique quotidienne
- Un investissement des outils créés par la loi du 2 janvier 2002 (livret d'accueil, contrat de séjour, conseil de vie sociale...)
- Un travail sur l'organisation et la communication au sein de la structure
- La mise en œuvre de procédures d'alerte

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les notions de maltraitance, enfant en danger ou en risque de danger
- Savoir se positionner en tant que professionnel face à une situation de danger
- Appréhender les droits de l'utilisateur mineur
- Pouvoir s'inscrire dans une démarche de bientraitance afin d'assurer le respect des droits de l'enfant tout au long de son accompagnement
- Appréhender les responsabilités professionnelles relatives à la mise en œuvre d'une démarche de bientraitance
- S'approprier les outils inhérents à une démarche bientraitante

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, photo-langages, supports législatifs et jurisprudentiels, échanges de pratiques, présentation de cas pratiques et mises en situation, présentation d'outils.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans la protection de l'enfance

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 12 Personnes